



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Informations générales

Email de contact : [muriel.depale@oise.gouv.fr](mailto:muriel.depale@oise.gouv.fr)

Date de signature du CRTE : 28 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : CCSSO CCAC CCPOH

Si protocole de préfiguration : date de signature :

## Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Nom: CC des Pays d'Oise et d'Halatte, nature: CC, SIREN: 246000921
- Nom: CC de l'Aire Cantilienne, nature: CC, SIREN: 246000764
- Nom: CC Senlis Sud Oise, nature: CC, SIREN: 200066975

## Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- PGRI
- PAPI
- SAGE
- SDAGE
- SCOT
- Plan de protection de l'atmosphère

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de ville
- Convention ANRU
- CRSD
- ORT

- Convention Ville Pays d'art et d'histoire (VPAH)

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- Conseillers numériques France services
- France services
- Petits villes de demain
- Territoires d'industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Axe1 : entre le Grand Paris et le Nord : la qualité de notre attractivité économique (améliorer la qualité de nos offres en foncier et immobilier d'entreprises/appuyer les créateurs développeurs dans leur parcours résidentiel sur le territoire/accompagner le développement des filières durables et d'innovation/renforcer notre attractivité touristique par la valorisation de notre patrimoine)
- Axe 2 : entre forêts et rivières : la gestion durable de nos ressources et la préservation de notre patrimoine naturel et bâti (protéger et gérer durablement nos ressources et patrimoines naturels/développer un urbanisme durable en lien avec la qualité de nos centres villes et bourgs/promouvoir les modèles d'économie circulaire)
- Axe 3 : au sein de chaque EPCI, la cohésion sociale et territoriale (assurer un parcours résidentiel de qualité pour tous nos habitants via la diversification et la qualification de nos offres de logements, permettre un accès pour tous à nos services publics et privés/conforter et renouveler l'offre commerciale et artisanal de nos villes et villages)
- Axe 4 : dans l'interrégion et le sud oise : des offres renouvelées de mobilité (aménager nos pôles de mobilité en organisant leurs intermodalités et en pacifiant les circulations routières/développer nos infrastructures et nos services de mobilités douces, tout particulièrement cyclables/développer des offres innovantes et alternatives de mobilité)

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

## **Plan d'action**

Domaines d'action publique couverts :

- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Gestion des risques (inondations...)

- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Restauration et alimentation durable
- Production d'énergies renouvelables
- Efficacité énergétique
- Réseaux verts et intelligents
- Mobilités douces
- Culture et patrimoine
- Extension urbaine maîtrisée
- Tiers Lieux
- Opération de requalification (friches...)
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Espaces publics, espaces verts
- Sûreté et sécurité
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Loisirs
- Sport
- Organisation des déplacements
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Tourisme durable
- Emploi et Insertion

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 93

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 60

## **Gouvernance et évaluation**

composition du COPIL :

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE :

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : NC

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : NC

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : NC

## **Ingénierie et financement**

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale :

- Agence d'urbanisme
- CAUE
- PNR

Mobilisation d'une ingénierie externe :

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat :

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires :  
0€